

JIM

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES D'ANNEMASSE



ANNEMASSE

Sept.-Oct.

N° 113

La Ville et Vous

2007

Cap sur le Développement Durable

Toute l'actualité d'Annemasse sur www.mairie-annemasse.fr

Annemasse Express

PLU

Enquête publique à l'automne

Le projet de Plan Local d'Urbanisme d'Annemasse a été arrêté par le Conseil Municipal du 12 juillet 2007. Prochaine étape de l'élaboration du PLU, l'enquête publique sera lancée à l'automne.

A cette occasion, **vous serez invités à faire part de vos remarques et suggestions quant au projet proposé.** Les conclusions de l'enquête seront rendues par la Commissaire Enquêteur à la fin du mois de décembre.



par la Commissaire Enquêteur à la fin du mois de décembre.

Pour voter en 2008, il faut s'inscrire en 2007

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. Pour voter en 2008 à l'occasion des élections municipales et cantonales, **vous devez impérativement être inscrit(e) sur les listes électorales avant le 31 décembre 2007.**



vous devez impérativement être inscrit(e) sur les listes électorales avant le 31 décembre 2007.

N'attendez donc pas... Inscrivez-vous dès maintenant ! **Mairie d'Annemasse - 04 50 95 07 00**

Pour sortir du territoire...

Pour qu'un enfant mineur soit autorisé à sortir du territoire français, il doit être en possession d'un passeport en cours de validité ou, le cas échéant :

- d'une carte nationale d'identité si l'enfant est accompagné de ses parents
- **d'une carte nationale d'identité et d'une autorisation de sortie du territoire (délivrée en Mairie) si l'enfant est accompagné d'une autre personne que ses parents.**

Recensement complémentaire

Annemasse procédera à un deuxième recensement complémentaire de sa population **du 1^{er} au 15 octobre**. L'objectif sera de recenser les logements neufs, en cours de construction lors du premier recensement complémentaire (octobre 2005).

Ces opérations doivent contribuer à corriger les données de 1999 (27 659 habitants). **Le recensement complémentaire de 2005 a porté le nombre d'Annemassiens à 29 082.** Sans nul doute qu'une nouvelle augmentation de la population sera observée cette année.



Au courrier...

Félicitations

pour le fair play de l'US Annemasse.



Affilié à la FFFA sous le n° 5768 du 23 janvier 1928
Siège : Clos Saint-François - 74490 SAINT-JEOIRE
Tel. 04 50 35 91 45

Monsieur le Président de l'US Annemasse,

Lors du mémorial Laurent Girod qui s'est déroulé le 16 juin 2007 (catégorie moins de 13 ans) nous avons été fortement touché par le geste hautement symbolique de vos joueurs qui d'un commun accord ont remis leur trophée à la maman de Laurent qui de son côté nous sollicite pour leur présenter ses plus sincères remerciements.

En ce qui nous concerne nous souhaitons que ce geste fort venant de cette équipe de jeunes soit cité dans votre club et reconnu comme exemple pour tous les jeunes du district.

Cet acte de sportivité et de reconnaissance que nous venons de vivre renforce nos convictions pour le futur de notre tournoi.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de l'assemblée annuelle à Faverges ou au cours de la prochaine saison recevez Monsieur le Président nos sincères salutations

Cordialement,

M. Bodénon
Président du FC St-Jeoire.

Voici quelques années, l'US Annemasse défrayait la chronique par des gestes et des comportements qui n'avaient rien à voir avec la pratique du football. Des contraintes draconiennes avaient même été prises. Depuis, et sous la présidence d'Ettore DENTI, entouré d'un comité sérieux, compétent, dynamique, et appuyé par des entraîneurs et éducateurs dignes

de ce nom, **la situation de ce club s'est considérablement améliorée.**

Et cette lettre de M. BODÉNON, Président du FC Saint-Jeoire en atteste.

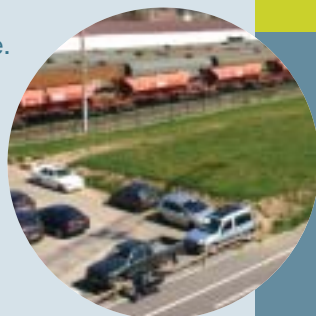
Dans la carrière de tout sportif, de tout dirigeant, les succès acquis sur le terrain restent essentiels, mais certains gestes valent peut-être mieux que des victoires !

Bravo et félicitations à nos jeunes.

Sommaire

Actualité

L'aménagement de la **ZAC Étoile Sud-Ouest** sera lancé en fin d'année. 34 000 m² de bureaux et de logements seront construits aux abords de l'avenue Émile Zola.



4

Économie

Le projet FISAC d'Annemasse pourrait être approuvé par les Services de l'État avant la fin de l'année. Son objectif est clair : **renforcer l'attractivité** du centre-ville et **dynamiser** ses activités commerciales et artisanales.



6

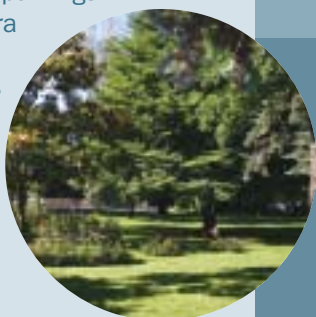
Dossier : Le Développement Durable...

se décline dans tous les champs de l'action municipale. **Mais chacun peut, à son niveau, participer.**

9

Vivre à Annemasse

La construction des parkings souterrains permettra de **rendre les espaces publics aux habitants** et à la **vie de quartier**. Dès 2008, le parc Montessuit sera réaménagé et agrandi.



13

Culture

Emotion, découverte, échange... et surtout DU PLAISIR voilà ce que nous promet la **nouvelle saison culturelle de Château Rouge**. Petit aperçu des incontournables de l'année.

14

Et aussi...

6 Actualité **18** Expression Politique
17 Jeunesse **20** Flash Back

L'été annemassien s'achève dans les travaux. Cela a fait couler beaucoup d'encre et de salive.

A ceux qui sont très critiques, je voudrais donner ici encore quelques explications.

1 - Ne croyez pas à l'improvisation.

Ne dites pas « ils font n'importe quoi ». À la mairie d'Annemasse, c'est tout le contraire du « n'importe quoi ». Toutes les décisions sont concertées entre élus et techniciens souvent proposées à la population, elles sont prises en connaissance de cause. Chaque choix peut être expliqué en fonction de vos demandes et de vos intérêts.

2 - Depuis 30 ans, la ville se transforme. C'est un choix, contre lequel se sont toujours dressés un certain nombre de gens partisans du statu quo. La nostalgie d'une vieille Annemasse rurale existe encore, mais elle est minoritaire. À chaque élection j'ai expliqué que nous prenions **le parti de la marche en avant**, de l'investissement, de la création de services. Les électeurs ont régulièrement approuvé ces choix. Ce dernier mandat n'est pas différent des autres. Il est simplement plus intégré encore que les précédents à la vie intercommunale (Communauté de Communes, Communauté d'agglomération?) et à la vie transfrontalière (Projet d'agglomération franco-valdo-genevois).

3 - L'urbanisation et la mobilité sont deux thèmes majeurs du projet transfrontalier. C'est la conséquence directe de l'accroissement démographique de cette région, contre lequel personne ne peut rien (il est absurde et interdit de limiter les mouvements de population). La circulation automobile devient impossible. **Il faut développer les transports en commun** et écarter des centres-villes le transit. Donc il faut achever le péricentrique (travaux près de l'église Saint-André), il faut créer les boucles intérieures au péricentrique (construction des parkings souterrains), il faut créer des itinéraires de passages intercommunaux (création du boulevard urbain et double accès vers la gare).

4 - De nombreuses personnes réclament encore **des conditions de logements plus correctes ou plus adaptées** à leur situation de famille. Les prix dans notre région sont trop élevés, à cause des sommes demandées par les ven-



deurs. Il faut compenser par des logements aidés qui concernent 70 % de la population, et pas seulement des familles à problèmes. Le privé construit aussi, et c'est la somme des deux qui ouvre tous ces chantiers où vous voyez se dresser des grues. C'est indispen-

sable pour vous, et cela doit être coordonné par nous. C'est le PLU, actuellement à l'enquête publique, c'est le programme de Chablais-Gare confié à une société privée à partir d'un cahier des charges qui équilibre logements privés, logements sociaux, commerces et services. Ajoutons que, sur Chablais-Gare, il s'agit aussi de transformer une friche improductive et laide en élément de développement, créateur d'emplois, de ressources et d'esthétique architecturale.

5 - La vie intercommunale se resserre autour d'éléments qui favorisent la croissance, sans laquelle il n'y a pas de revenus pour tous. C'est dans cette catégorie qu'il faut ranger le CEVA, le projet Étoile-Gare, celui de la zone des îles à Étrembières, l'extension vers la Communauté des Voirons de notre réseau de transports en commun, l'élaboration du FISAC pour le commerce, l'impulsion à la Maison de l'Économie Développement pour l'industrie... C'est dans ce contexte aussi que se transforment ou se transformeront la Maison des sports, la piscine, Château Rouge, la Villa du Parc, le siège de la 2C2A. **Tout cela est en cours et chaque projet s'intègre dans les autres.** Les parkings souterrains demandent une participation des utilisateurs, mais ne pèsent pas sur les contribuables. Chablais-Gare fait appel à des investisseurs, mais les contribuables, là encore seront protégés. Le boulevard urbain est une voirie nouvelle mais surtout l'occasion d'une couture urbaine cohérente entre le centre-ville et le Perrier. L'urbanisme y est plus essentiel que la voirie.

Chaque réalisation s'explique, chaque choix se justifie. Certes on peut regarder les choses par le petit bout de la lorgnette et ne voir que son problème à soi, son parking, son immeuble, son magasin... Mais si l'on veut bien faire l'effort de se sentir citoyen d'Annemasse et de **regarder les choses dans leur ensemble**, quelle satisfaction !

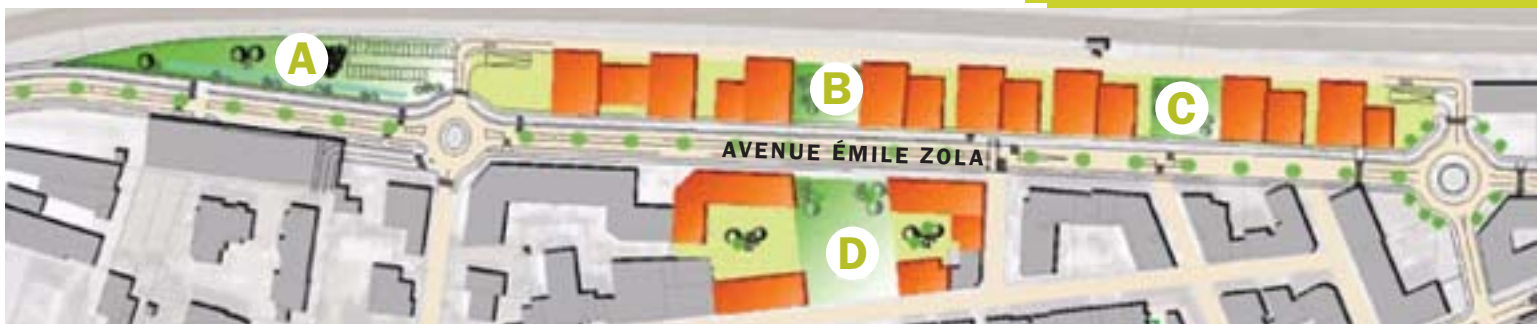
Robert BORREL,
Maire d'Annemasse

Aménagement de la ZAC Sud-Ouest : les travaux commencent fin 2007

L'aménagement de la ZAC Étoile Sud-Ouest sera lancé en fin d'année. 34 000 m² de bureaux et de logements seront construits aux abords de l'avenue Émile Zola. Et le projet transfrontalier Étoile Annemasse-Genève se structure progressivement.

Le Conseil Municipal du 28 juin 2007 a approuvé le dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté Étoile Sud-Ouest. Mandatée par la Ville d'Annemasse, la **Société d'Équipement Départementale de la Haute-Savoie** devrait donc lancer les premières phases de travaux fin 2007.

d'ONG ou d'associations œuvrant en faveur de la solidarité internationale, la cité des solidarités pourrait aussi y trouver sa place. Entre rails et avenue, c'est 24 000 m² qui devraient ainsi être réservés à des activités de services et à des administrations. Mais la ZAC s'étend aussi de l'autre côté de l'avenue Émile Zola (voir schéma).



Implantée sur 3,4 hectares, la ZAC Sud-Ouest prévoit l'**urbanisation des terrains compris entre l'avenue Émile Zola et la voie ferrée**. Sur ce linéaire de plus de 300m seront implantés 6 à 8 immeubles essentiellement destinés à accueillir des activités tertiaires. Ils seront conçus de façon à rythmer le paysage bâti : 5 à 6 étages, des échappées de vue et de soleil ainsi que des passages en cohérence avec le secteur déjà bâti au sud de cette voie. Des placettes, des espaces libres ponctueront l'ambiance urbaine, **dans un objectif de qualité environnementale**. Deux « terrasses-jardins » (B et C) et un espace paysager de 3000 m² (A) offriront des espaces de respiration à l'ensemble.

Une centaine de logements et un square de 2000 m²

De multiples services destinés à tout le sud-est de l'agglomération franco-valdo-genoise pourront s'y développer : pôle hôtelier, commerces, bureaux... Grâce à l'accueil

D'une superficie d'environ 10 000 m², ce secteur sera réservé à la construction de surface d'habitation. Sur les anciennes usines qui restent encore à démolir (Usines Allain et Moge), une centaine de logements sera construite autour d'un square de 2000 m² et d'un terrain de sport (D).

L'aménagement de la ZAC Étoile Sud-Ouest sera la **première étape de réalisation de l'Étoile Annemasse-Genève**, le grand projet urbain transfrontalier autour de la gare d'Annemasse (environ 15 ha).

À l'automne, les maîtres d'œuvre (aménagements paysagers, voiries et réseaux divers) seront désignés, les études lancées, les anciennes usines Allain démolies et les entreprises consultées. Suivront le démarrage des travaux d'aménagements (voiries, réseaux...) et le dépôt des permis de construire par les opérateurs immobiliers. Quant à la construction proprement dite des immeubles, elle commencera pendant l'été 2008.

INFORMATION

Suivez les guides !

Les actions de communication pour la ZAC Étoile Sud-Ouest seront accompagnées par :

- un **nouveau logo** :

il ne se substitue pas à celui du projet global « Étoile Annemasse-Genève » mais permet d'identifier la ZAC Étoile Sud-Ouest comme une opération d'aménagement à part entière à l'intérieur du grand projet transfrontalier.



- **3 personnages** qui délivreront les informations relatives à la ZAC.

Chacun d'entre eux a une rôle bien défini :

Le pilote



Il présente les aménagements et les constructions.

Le conducteur de travaux



Il informe sur les travaux et leurs incidences sur la circulation, etc.

L'institutionnel



Il informe sur les éléments réglementaires et administratifs, etc.

Des placettes, des espaces libres et un square de 2000m² ponctueront l'ambiance urbaine dans un objectif de qualité environnementale.

STATIONNEMENT

Pensez à la Place du Cirque

Voir page 13

Dès juillet, la partie Est du parking situé le long de l'avenue Émile Zola a été fermée afin de procéder au déclassement du terrain. Cette procédure légale obligatoire est un préalable indispensable au lancement des travaux. Une partie du parking n'étant plus accessible, **les automobilistes peuvent se reporter sur la Place du Cirque**. Située rue du Sentier (à proximité de l'avenue de Verdun), ce nouvel espace de stationnement offre **plus de 200 places gratuites** aux abords immédiats du centre-ville.

Rond-point Saint-André modification de la circulation jusqu'en septembre 2008

Programmées de juillet à décembre 2007, les phases 2 et 3 du chantier consistent à réaménager la rue d'Étrembières et la rue des Amoureux. Pour permettre le bon déroulement des travaux, le sens montant de la route d'Étrembières est dévié par la rue des Aravis et la route de Bonneville.

La réalisation du rond-point Saint-André est une **étape majeure de la mise en service progressive du péricentrique**. D'une durée prévisionnelle de 18 mois, les travaux comprennent six phases principales. Leur enchaînement a été programmé de manière à réduire au minimum

les désagréments : dans chaque rue, ils sont réalisés par demie-voie afin de maintenir la circulation. Seul le sens montant de la route d'Étrembières est fermé à la circulation. Une déviation via la rue des Aravis et la route de Bonneville a été mise en service et ce, jusqu'à la fin du chantier.

Jusqu'à la fin de l'année, les travaux consistent à reprendre les rues des Amoureux et d'Étrembières.

Parallèlement, la 2C2A réalise **des travaux d'assainissement Rue Marc Courriard**. Là aussi, pour permettre le maintien de la circulation, le stationnement sera supprimé.

Rue des Amoureux :
la rue sera réalignée sur les façades des immeubles récemment construits et un plateau piétonnier sera aménagé pour faciliter la traversée piétonne.

Calendrier :
- jusqu'au 15 octobre : reprise de la première demie-voie (celle attenante à l'îlot Moret)
- du 15 octobre à fin décembre : reprise de la seconde demie-voie

Incidences :
Dans le sens rue Marc Courriard/ Route d'Étrembières, les deux files de circulation sont maintenues.
Le trafic remontant de la route d'Étrembières est dévié par la rue des Aravis et la route de Bonneville.



Rue d'Étrembières :
la rue va être rehaussée d'un mètre en son milieu et le sens unique actuel laissera place à un double sens facilitant l'accès à la rue et au parking du Clos Fleury.

Calendrier :
- jusqu'au 15 octobre : reprise de la première demie-voie (celle attenante à l'îlot Moret)
- du 15 octobre à fin décembre : reprise de la seconde demie-voie

Incidences :
Pour permettre le maintien de la circulation, le stationnement est supprimé

EN SAVOIR PLUS
Calendrier, schémas de déviations...
www.mairie-annemasse.fr

Depuis le pont d'Étrembières, les automobilistes accèdent au centre-ville par la rue des Aravis et la route de Bonneville.



SIGLES

A la demande du Conseil Consultatif des Quartiers Sud, retrouvez désormais dans le JIM ce qui se cache derrière les sigles.

Thème 2 : Urbanisme et Transports

ANRU Agence Nationale de Rénovation Urbaine	PPR Plan de Prévention des Risques
CEVA Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse	P+R Parking Relais
DDE Direction Départementale de l'Équipement	PVHA Plan de Viabilité Hivernale d'Annemasse
HQE Haute Qualité Environnementale	RFF Réseau Ferré de France
SRU Loi Solidarité et Renouvellement Urbain	SCOT Schéma de Cohérence Territoriale
PADD Plan d'Aménagement et Développement Durable	ZAC Zone d'Aménagement Concerté
PDU Plan de Déplacements Urbain	ZEP Zone d'Environnement Protégé
PLU Plan Local d'Urbanisme	ZU Zone Urbaine
PLH Plan Local de l'Habitat	ZUS Zone Urbaine Sensible
POS Plan d'Occupation des Sols	<i>Dans le prochain JIM, retrouvez tous les sigles relatifs à la Jeunesse</i>

FISAC : des actions concrètes pour le centre-ville

Le projet FISAC d'Annemasse pourrait être approuvé par les Services de l'État avant la fin de l'année.

Son objectif est clair : renforcer l'attractivité du centre-ville et dynamiser ses activités commerciales et artisanales.

Approuvé par le Conseil Municipal du 28 juin, le FISAC d'Annemasse pourrait entrer dans sa phase effective **dès le début de l'année 2008**. Il ne manque plus désormais que la validation de la Direction Régionale au Commerce et à l'Artisanat pour que la réalisation des premières actions soit lancée. La démarche a été initiée en 2004. Des premières études à la définition des actions, elle a fait l'objet d'un **partenariat étroit** entre l'association de Commerçants « J'aime Annemasse », le SEGH, la Ville d'Annemasse, la 2C2A, la Maison de l'Économie-Développement, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Mené à l'échelle des douze communes de l'agglomération*, le projet FISAC comprend un volet spécifique à Annemasse. En tenant compte des enjeux caractéristiques du centre-ville, un programme d'actions a été élaboré. Parmi elles figurent :

- **le recrutement d'un animateur FISAC** pour coordonner la mise en œuvre des projets
- **la création d'un Office du Commerce**
- **la réalisation d'un cheminement piétonnier** entre le futur parking souterrain « Montessuit » et le centre-ville

- **le Développement du site Internet** dédié au commerce annemassien
- **l'amélioration de l'éclairage** du centre-ville et des illuminations de fin d'année
- **la réorganisation des marchés** et l'éventuel décalage de l'un d'eux en fin d'après-midi

Répondant parfaitement aux objectifs fixés par l'État, ce plan d'actions doit permettre de renforcer **l'attractivité du centre-ville**.

« S'il est validé, le FISAC d'Annemasse fera l'unanimité. Tout au long de la démarche, les partenaires impliqués avaient le même objectif : dynamiser le centre-ville, favoriser l'accueil de la clientèle et rendre notre agglomération plus attractive » souligne Hervé Hadamar, le nouveau président de « J'aime Annemasse ».

Plus d'un million d'euros seront nécessaires à la mise en œuvre du FISAC d'Annemasse. Si le projet est validé par les Services de l'État, une partie de cette somme sera subventionnée par l'État.

Qu'est ce que le FISAC ?

Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) est géré par l'État.

C'est une aide financière destinée à soutenir les projets communaux et intercommunaux visant à **dynamiser les activités commerciales et artisanales des centres-villes**. Ce fonds est alimenté par les taxes versées par les grandes surfaces.

J'AIME ANNEMASSE

Hervé Hadamar, le nouveau Président



Regroupant 137 adhérents, l'association des commerçants

du centre-ville a un nouveau président. Propriétaire du magasin Savoie Modélisme (rue Adrien Ligué), Hervé Hadamar a succédé à Christian Denis au mois de juin.

« Notre association fédère les commerçants mais aussi toutes les personnes exerçant une activité sédentaire sur Annemasse. Nous voulons regrouper les professionnels assurant un service de proximité. Commerçants, artisans, médecins ou notaire, nous cherchons avant tout à rassembler pour, ensemble, contribuer à dynamiser le centre-ville » explique Hervé Hadamar.

Et l'association joue déjà un **rôle actif dans l'animation de la ville**. Au mois de juin, ses membres se sont joints à l'organisation des Musical'été en faisant revivre la Fête du commerce annemassien.



Forte du succès rencontré en juin dernier, la Fête du commerce annemassien sera organisée de nouveau en 2008.

L'activité de « J'aime Annemasse » ne se limite pas à l'animation. Elle est aussi **représentée dans de nombreuses commissions communales et intercommunales**.

« Que ce soit pour le FISAC, les futurs parkings souterrains, le plan de déplacements urbains ou l'amélioration des illuminations de fin d'année, nous sommes régulièrement consultés par les collectivités publiques ».

De plus en plus active, l'association se prépare aussi à lancer son site Internet. Dès la fin de l'année, retrouvez l'association sur www.jaimeannemasse.com

* Ambilly, Annemasse, Bonne, Cranves-Sales, Étrembières, Gaillard, Juvigny, Lucinges, Machilly, Saint-Cergues, Vétraz-Monthoux et Ville-la-Grand.

En Bref

CONCOURS PRÉVENTION ROUTIÈRE

Bravo Solène...

Solène Pedrotti a remporté, le 20 juin dernier, le **Challenge 2007 de la Prévention Routière**. Annemassienne et élève au groupe scolaire des Hutins, Solène a devancé les 45 autres participants venus de toute la Haute-Savoie. Pour avoir fait honneur aux couleurs annemassiennes, **nous lui adressons nos félicitations.**



Depuis septembre 2006, la **Police Municipale** anime des journées de sensibilisation dans les écoles d'Annemasse pour que nos jeunes piétons et futurs conducteurs **prennent conscience des dangers de la route**. L'expérience porte donc déjà ses fruits...

UNE TOILE CONTRE UN MUR

Cirque sans frontière

Créer une école du cirque à Naplouse, en Palestine, voilà le projet de l'association « Une toile contre un mur » rejointe rapidement par différents partenaires dont le centre social de la MJC Sud, le Théâtre Cirqule à Genève et en Palestine, la maison des associations de Naplouse « Darna » et l'association de bénévoles « As sirk as Saghir » (« Le Petit Cirque »). Débuté en 2006, ce projet a pour objectif de réunir des enfants palestiniens et français autour d'une activité : le cirque. C'est ainsi que chaque mois deux professeurs de cirque se sont rendus à Naplouse former des jeunes et des adultes responsables de l'école.



C'est dans ce contexte qu'au mois de Juillet, 8 jeunes et 3 professeurs de l'école de Naplouse sont venus en France pour suivre un stage de cirque, permettant ainsi aux enfants palestiniens de fuir durant trois semaines la guerre et de rencontrer d'autres jeunes vivant une toute autre réalité.



Ouverture de la Ferme Mikerne : un nouveau regard sur le Salève...

La Maison du Salève ouvre ses portes le dimanche 23 septembre. Gratuite et ouverte à tous, la Ferme Mikerne vous invite, pour cette circonstance, à une journée festive riche en activités et en découvertes.

A l'occasion de son ouverture le dimanche 23 septembre 2007, la Maison du Salève convie petits et grands à venir découvrir ou redécouvrir ce site sous un jour nouveau. Au programme de cette journée ouverte à tous : promenade à dos d'âne, visites et randonnées à proximité de la Maison du Salève, et bien sûr vente de produits du terroir. C'est au pied du Salève, dans le très beau bâtiment du XVIII^e Siècle de la Ferme Mikerne que la Maison du Salève a élu domicile. Installée dans un site remarquable tant par la qualité du bâtiment que par la beauté du site rural de Mikerne, elle s'inscrit dans **une démarche de développement durable et de sensibilisation à l'environnement.**

Outil de réflexion, de sensibilisation et de protection de l'espace préservé que constitue le Salève, la Maison du Salève est le reflet d'un engagement pris en 1994 par les communes adhérentes au Syndicat du Salève, porteur du projet : valoriser et protéger un patri-

moine naturel unique. Sa principale mission : inviter le public à découvrir le Salève, à lui faire porter un regard différent sur cette montagne et à s'interroger sur son devenir.

Pour cela, la Maison du Salève invitera ses visiteurs à découvrir cette montagne comme ils ne l'ont encore jamais vue.

Elle proposera ainsi :

- **un site patrimonial** : la grange de Mikerne constitue un témoin de l'architecture rurale traditionnelle du bassin genevois
- **une exposition permanente** qui présente le massif du Salève sous différents aspects et invite à connaître son histoire, sa fonction sociale, ses enjeux et à réfléchir à son devenir,
- **un jardin pédagogique, ludique et convivial**, permettant de sensibiliser les visiteurs au respect de l'environnement
- **des expositions temporaires** destinées à présenter de manière plus précise des thématiques liées au massif
- **un programme d'animations** mêlant sorties sur le terrain, visites guidées et conférences
- **un atelier de découvertes pédagogiques**, à destination des publics scolaires
- **une salle hors-sac** à destination des randonneurs au long cours, des marcheurs locaux et des touristes de passages.

Alors, pour redécouvrir cet endroit que vous pensiez pourtant si bien connaître, venez célébrer cet événement le dimanche 23 septembre 2007 !

MAISON DU SALÈVE 04 50 95 92 16

Le Projet de **Boulevard Urbain** : une voie dans un parc

Les objectifs liés à la réalisation du Boulevard Urbain sont en tout point conformes à ceux développés dans l'Agenda 21 d'Annemasse :

préserver notre cadre de vie, réguler les flux de déplacement et renforcer le lien social.

Le projet de Boulevard Urbain n'est pas nouveau. Il date en réalité des années 50. Aujourd'hui, les enjeux de sa réalisation sont néanmoins très loin de ceux évoqués alors. Il ne s'agit plus de réaliser une voie « autoroutière » mais une voie de circulation où cohabiteront les différents modes de déplacements au cœur d'un espace paysager. Absorbant une partie du trafic de transit, le Boulevard Urbain permettra aussi de relier les quartiers sud au centre-ville et de leur apporter **vie et animation**.

Faciliter la desserte des quartiers sud

La réalisation du Boulevard Urbain s'inscrit dans la mise en place progressive du **nouveau Plan de déplacements**. C'est une voie

où cohabiteront les voitures, les cyclistes, les autobus et les piétons. S'étendant du carrefour du Beulet au quai d'Arve via l'avenue de

Verdun, la route de Bonneville et la route d'Étrembières, cette avenue permettra la création d'une liaison Est/Ouest destinée à faciliter les déplacements locaux mais aussi la desserte des quartiers sud en évitant le passage par le centre-ville.

Le principe n'est donc pas d'augmenter le trafic mais de continuer à **mieux le répartir**.

Les enjeux du Projet

1- Créer une nouvelle liaison est-ouest pour faciliter les déplacements dans l'agglomération et protéger le centre-ville

2- Dynamiser les liens entre les quartiers sud et le centre-ville

3- Limiter le trafic dans les secteurs urbanisés

4- Intégrer les voies de circulation dans un vaste aménagement paysager

5,5 hectares d'espaces verts

Le Boulevard Urbain sera bordé de pistes cyclables et de vastes trottoirs. Une vaste place centrale au niveau du quartier de Château Rouge et du Lycée des Glières sera réalisée. Véritable lieu de vie, cet espace de près de 4000 m² contribuera à améliorer les cheminements piétonniers entre les quartiers sud et le centre-ville.

Mené en lien direct avec le dossier de renouvellement urbain du Livron et du Perrier, ce projet vise avant tout à **améliorer la qualité de vie des habitants**.

De la création d'un parc paysager sur le secteur du Beulet à l'accompagnement paysager des cheminements doux sur tout le tracé de la voie, c'est **une structure vertébrale verte** qui sera mise en place.

Au total, sur une voie de 1,9 km, il y aura plus de 5,5 hectares d'espaces verts (soit 5 fois la surface de la place de la Libération).

Centre Nautique

Château Rouge

Lycée des Glières

Avenue de Verdun

Rond-Point du Beulet

A savoir...

- **L'exposition** « Le projet de Boulevard Urbain » présentée tout l'été en Mairie est consultable sur www.mairie-annemasse.fr

- **La maquette du projet** est actuellement visible à l'atelier d'urbanisme de la Mairie (2^e étage - Entrée rue du Commerce).

JIM

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES D'ANNEMASSE



ANNEMASSE

La Ville et Vous

Dossier



Cap sur le Développement Durable

*« Nous n'héritons pas de la Terre
de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »*

Antoine de Saint-Exupéry

Logement, débat public, déplacements, action sociale...

Le Développement Durable se décline dans tous les champs de l'action municipale.

Mais chacun peut, à son niveau, participer.

Car le Développement Durable, ce sont des actions simples et concrètes qui ne demandent qu'à être appliquées par tous ceux qui veulent être acteurs de leur cadre de vie.

Consacré lors du Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992, le Développement Durable se propose de donner **une égale importance à l'efficacité économique, la justice sociale et la préservation de l'environnement.** S'y ajoute aujourd'hui la bonne gouvernance qui doit répondre aux exigences de transparence et de démocratie, mais aussi agir pour impliquer tous les citoyens dans la vie de la cité. Toutes ces directives ont été regroupées sous le terme générique d'Agenda 21.

En 2000, Annemasse est la **première commune de Haute-Savoie** à se lancer dans l'élaboration de son Agenda 21.

L'Agenda 21, notre tableau de bord

A Rio, les Nations Unies s'engagent à établir un plan d'actions mondial pour le Développement Durable au 21^e siècle. Les collectivités locales sont invitées à participer à la démarche en s'engageant dans l'élaboration d'Agenda 21 locaux. Sans attendre le plan d'actions de l'ONU, le Conseil Municipal décide, dès 2000 de s'engager en faveur du Développement Durable. Après une vaste concertation avec les habitants, l'Agenda 21 d'Annemasse est adopté au printemps 2005. Il comprend **133 projets d'actions** qui permettent d'intégrer les principes du Développement Durable dans l'action municipale. C'est aujourd'hui une référence globale pour l'ensemble des projets menés sur la commune.

Des Services Municipaux citoyens

Une préoccupation quotidienne

Les Services de la Ville entendent bien viser une certaine exemplarité dans les domaines où ils maîtrisent entièrement la décision et l'action. **Des formations ciblées** ont ainsi déjà été suivies par les agents en charge des achats afin de les encourager à prendre en compte des critères écosolidaires dans les acquisitions de fournitures et de services. **D'autres actions ont été mises en œuvre** : l'organisation du tri sélectif à la source via la mise à disposition de corbeilles adaptées dans les Services de la ville, l'utilisation des modes doux



1



2

de déplacements, de logiciels libres pour l'ensemble du parc informatique, de papier recyclé pour imprimer le Journal d'Informations Municipales ou encore l'intégration de critères environnementaux dans les marchés publics.

Protéger les ressources collectives

Compte tenu de la limitation des ressources collectives, une modification des pratiques individuelles et collectives de consommation est inéluctable. Depuis 2001, toutes les constructions ou réhabilitations entreprises par la Ville s'inscrivent dans le cadre d'une **démarche environnementale**. Pour la construction de la Maison des Sports, quatre cibles ont, par exemple, été définies comme prioritaires : le choix des produits et des procédés de construction, l'éco-gestion de l'énergie (isolation performante, production d'eau chaude solaire et d'électricité photovoltaïque), l'éco-gestion de l'eau (chasses d'eau double débit, récupération de l'eau...) et le confort visuel. Cette préoccupation environnementale est aussi intégrée aux **projets d'aménagement des espaces publics** (protection racinaire, préservation des arbres remarquables, replantations après abattages...).

Favoriser la citoyenneté, l'échange et le débat

Au quotidien, la Ville renforce le dialogue pour que **la population participe à l'élaboration des projets** : conseils consultatifs, rencontres « Parlez-nous franchement », réunions publiques, visites techniques de quartier... La Ville tente de construire l'avenir en interaction avec les citoyens.



Cap sur Développement Durable



3

Faire naître des idées nouvelles, enrichir le contenu des projets, mieux répondre aux attentes des Annemassiens, mais aussi restaurer le débat public sont les objectifs de la **Charte de la Participation**.

Déplacements : tout doux !

Les transports sont très gourmands en énergie et constituent le principal facteur de pollution atmosphérique... Quand cela est possible, remplaçons les véhicules motorisés par des modes alternatifs de déplacements.

La marche, c'est le pied !

Des rues semi-piétonnières du centre-ville aux sentiers pédestres des quartiers sud, **le piéton garde toute sa place à Annemasse**. La réalisation des deux parkings souterrains contribuera à poursuivre la piétonnisation du centre-ville.

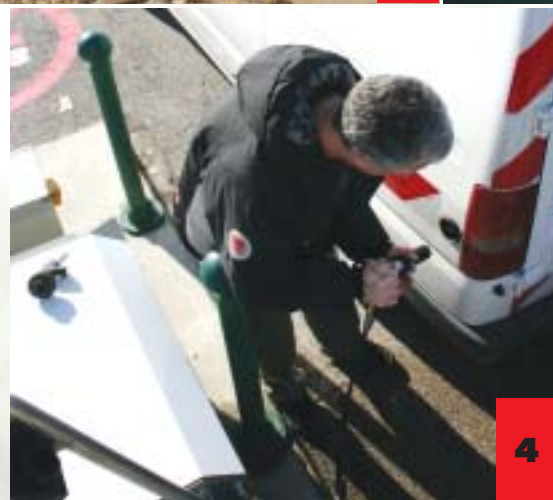
ur le pement able



6



5



4

L'association des parents d'élèves des écoles du centre-ville a lancé en 2005 la première ligne **de pedibus**, un mode de ramassage scolaire où le seul moteur nécessaire est la bonne volonté des parents accompagnateurs. Tous les matins, à tour de rôle, des parents suivent un itinéraire à pied jusqu'à différentes écoles maternelles et élémentaires. A chaque arrêt, des élèves rejoignent le groupe. C'est un moyen convivial de se rendre à l'école en toute sécurité et sans polluer.

Osez le vélo

Annemasse compte **plus de 13 km d'itinéraires cyclables** (sur les 35 km de voirie). Deux grands axes ont été créés : le premier du Nord au Sud (axe Ville-la-Grand/Gaillard) et le second d'Est en Ouest (axe Vétraz/Monthoux/Genève). Ce réseau cyclable permet de relier les principaux établissements publics et est développé chaque année. De très nombreux **parcs à vélos** permettent

aux cyclistes de se garer en sécurité et le plus près possible de leur lieu de destination.

Adoptez le bus

La 2C2A, autorité organisatrice des transports en commun et la TP2A, exploitant du réseau, **tentent d'améliorer l'attractivité des transports urbains** (meilleur cadencement, augmentation du nombre de lignes) pour convaincre les habitants de laisser leur voiture au garage.

Le réseau de Transports en Commun Annemassien (TAC) est amélioré chaque année. Aujourd'hui, **le réseau TAC c'est 6 lignes régulières d'autobus dont 2 lignes transfrontalières**, un bus toutes les 8 minutes en heure de pointe, entre Annemasse centre et la douane de Moellesulaz (Lignes 1, 2 et 3), un service assuré de 5h à 22h, du lundi au samedi et une ligne fonctionnant le dimanche (Ligne D).

La Ville donne l'exemple

Promouvoir des pratiques de déplacements plus citoyennes, c'est d'abord donner l'exemple. Depuis 1999, **la Ville développe, au sein même de ses Services, une mobilité plus respectueuse de l'environnement**. Les petits trajets sont effectués à pied et, pour de plus longues distances, des vélos sont à la disposition des agents.

Quand l'utilisation de la voiture est indispensable, ces derniers privilégient les véhicules limitant les émissions de gaz toxiques. 18% de la flotte municipale est équipée de carburants alternatifs (GNV, GPL, Électricité).

Faire évoluer Annemasse vers plus de qualité

Libérer le centre-ville du trafic de transit est **l'objectif prioritaire du nouveau plan de déplacements** mis en place progressivement depuis 2005. Pour qu'Annemasse respire, le trafic de transit doit être orienté sur le péricentrique. La construction des parkings souterrains au cœur d'Annemasse **permettra d'optimiser l'offre de stationnement**. Diversifiée, celle-ci sera adaptée aux multiples besoins de la vie urbaine. En surface, les habitants seront invités à se réapproprier les espaces publics pour en faire des lieux de vie et d'échanges. Le parc Montessuit sera agrandi et la place de la Libération réaménagée. Grâce à cette évolution, Annemasse devrait atteindre son objectif : faire évoluer son centre-ville vers plus de qualité.

L'accès à un logement sain et sûr est essentiel au bien être physique et social de chacun. Les logements, accompagnés de services collectifs de proximité, doivent donc être financièrement accessibles à tous. Chacun des quartiers de la ville doit aussi être conçu comme lieu d'échanges entre les habitants d'origine sociale et culturelle différente. **C'est la mixité sociale**. C'est dans cette volonté de pouvoir proposer des logements financièrement aidés confortables et adaptés aux besoins des locataires qu'Annemasse a déposé un dossier de candidature auprès de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU). **Mené en collaboration** avec l'OPAC 74 et la société HALPADES, ce projet prévoit la transformation en profondeur de deux quartiers : Livron et Château Rouge. Toutes ces valeurs environnementales et sociales ont été clairement traduites au sein du projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**.

1

L'îlot Moret, un ensemble d'immeubles mêlant habitat privé et habitat social.

2

Grâce à la concertation, Annemasse se construit en interaction avec les citoyens.

3

A Annemasse, en vélo, on dépasse les autos...

4

18% de la flotte municipale est équipée de carburants alternatifs.

5

Tri sélectif : 27 points d'apport volontaire sont à votre disposition à Annemasse.

6

Le réaménagement des berges de l'Arve ont permis leur reconquête.

7

La reconfiguration de l'espace public fait partie du Développement Durable.

Espaces publics : respectons-les

Pour qu'Annemasse reste agréable à vivre, nous devons veiller à la propreté des rues, des parcs et de l'ensemble des espaces publics.

Lutter contre les déjections canines

Plusieurs tonnes de déjections canines s'abattent chaque année sur Annemasse. Pour tenter de faire cesser cette véritable invasion, **16 parcs à chien ont été créés sur toute la ville**. Il en existe forcément un près de chez vous. Et si ce n'est pas le cas, des sacs plastiques sont mis à disposition dans les **Totems Toutounet**.

Se débarrasser correctement des déchets

Jeter ses papiers dans une des 620 corbeilles de la ville, et non sur les trottoirs, est le geste citoyen le plus facile. La collecte des ordures ménagères est assurée par la 2C2A. Pour garantir de bonnes conditions d'hygiène, elles doivent être mises dans des sacs avant d'être déposées dans des conteneurs normalisés (**plus d'infos au 04 50 38 04 62**). Les sacs déposés en vrac, à même le sol, ne sont pas collectés.

Tous les autres déchets (verre, carton, papier, plastique) doivent être déposés dans **les points d'apport volontaire répartis sur l'ensemble de la commune**. Quant aux encombrants et aux déchets végétaux, ils doivent être apportés en déchetterie.

Solidarité

Le Développement Durable c'est aussi le respect du capital humain. Pour lutter contre toutes les formes de discriminations et notamment celles survenant dans le domaine de l'emploi, entreprises, demandeurs d'emploi et associations ont participé, en mai 2007, au **Carrefour de la Diversité**. Par ailleurs, une cinquantaine d'entreprises d'Annemasse ou de l'agglomération ont déjà signé la **Charte de la Diversité**. Par cette démarche, leurs représentants se sont engagés à poursuivre leurs efforts pour favoriser le pluralisme au sein du monde professionnel.

Agir ici et là-bas

En termes de solidarité internationale, Annemasse agit ici et là-bas en soutenant les associations locales et leurs initiatives. Là-bas, le soutien de la Ville s'inscrit dans une **coopération décentralisée** (Bénin, Burkina Faso...). Ici, la Ville facilite l'organisation d'actions de sensibilisation en faveur **du commerce équitable et de la solidarité internationale** : Quinzaine du Commerce

Équitable, Salon Annemasse Carrefour du Commerce Équitable et de la Solidarité, Semaine des Solidarités Internationales et tous les deux ans, au mois de juin le Forum Social Départemental.

La Ville met à disposition des lieux, du personnel mais participe aussi directement en mettant en place des animations dans les restaurants scolaires, en présentant des expositions...

Achats éthiques et éco-citoyens

Annemasse préconise aussi la prise en compte du commerce équitable et de l'économie sociale et solidaire dans la commande publique. A l'occasion du renouvellement de son marché de restauration collective, la Ville a choisi d'introduire dans certains repas, **des produits issus du commerce équitable**.

Un rapprochement entre le Comité des Œuvres Sociales des agents de la Ville et Artisans du Monde a aussi eu lieu.

Une responsabilité collective et individuelle

Le défi du Développement Durable étant l'affaire de chacun, la mise en œuvre de l'Agenda 21 d'Annemasse nécessite la participation de tous les acteurs de la cité (collectivités, habitants, entreprises...).

La dynamique partenariale et participative, initiée lors de son élaboration, doit être poursuivie pour que **chaque citoyen s'approprie les principes du développement durable et se sente pleinement responsable de ses enjeux**.

Pour agir, mais aussi pour contribuer à favoriser une prise de conscience globale. Pour que nous parvenions à satisfaire les besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

COLLOQUE DES 15 ET 16 NOVEMBRE

Les enjeux de l'eau

Dans le cadre de ses activités internationales, l'association « **Vraiment Durable** » organise les 15 et 16 novembre prochains, au complexe Martin Luther King, le 2^{ème} Colloque du cycle « **Coopérations Européennes en matière de développement durable** ». Dans le prolongement du colloque organisé à Annemasse en 2006, **en collaboration avec le Ministère des Affaires Étrangères et la Genève Internationale**, la manifestation sera centrée sur la gouvernance de l'eau.

L'association **Vraiment Durable** est présidée par Bettina Laville, Conseiller d'État et Présidente d'honneur du Comité 21.



Des gestes simples...

Chacun peut, à son niveau, **participer au Développement Durable**.

A la maison

- **Éteindre son ordinateur** en quittant son bureau
- **Éteindre la lumière** en sortant d'une pièce
- **Débrancher les chargeurs** de téléphones portables
- **Ne pas laisser les appareils électriques** en mode veille
- **Prendre des douches** au lieu des bains
- **Ne pas gaspiller l'eau** en la laissant couler pendant le brossage ou le savonnage
- **Baisser le chauffage** au lieu d'ouvrir les fenêtres
- **Trier ses déchets**

Pour vos déplacements

- **Quand cela est possible, privilégier** les transports en commun, le vélo ou la marche à pied
- En voiture, **réduire sa vitesse**
- **Préférer le train** à l'avion

Dans les espaces publics

- **Respecter** la tranquillité des lieux
- **Ne pas jeter** ses déchets au sol
- **Garder son chien en laisse et ramasser** ses déjections

EN SAVOIR PLUS

www.ademe.fr

www.environnement.gouv.fr

En Bref

STATIONNEMENT GRATUIT

Pensez à la Place du Cirque...

Située rue du Sentier (à proximité de l'avenue de Verdun), la place du Cirque offre plus de **200 places de stationnement gratuites** aux abords immédiats du centre-ville.

A pied, moins de 10 minutes sont nécessaires pour rejoindre l'avenue de la République, la rue du Commerce, la rue de la Gare...



Et toutes les 10mn, une navette TAC a fait l'aller/retour entre la place du

Cirque et la place de la Libération .

Ouvert en mai dernier, ce nouveau parking remplace ceux de la rue Naly (construction de l'école Saint-Exupéry) et de l'avenue Émile Zola (aménagement de la ZAC Sud-Ouest).

Un **deuxième parking gratuit** est en cours d'aménagement. Situé en entrée de ville (route d'Étrembières), il comptera 200 places de stationnement. *Ouverture prévue : fin 2007.*



EN SAVOIR PLUS

Le Guide du stationnement à Annemasse est disponible en Mairie.

Du côté de la place de la Libération

Le parking Libération devrait être inauguré début 2010. Libérée du stationnement, **la place de la Libération deviendra un vaste lieu de vie** pouvant accueillir des animations commerciales et festives. A terme, la place des Marchés et la place Clemenceau seront également réaménagées.



De nouveaux espaces à partager...

La construction des parkings souterrains permettra de rendre les espaces publics aux habitants et à la vie de quartier. Dès 2008, le parc Montessuit sera réaménagé et agrandi.

Le parking Montessuit accueillera ses premiers usagers au deuxième semestre 2008. En surface, le parc municipal sera réaménagé et agrandi de 2200 m² (qui s'ajouteront aux 15 400 m² actuels) grâce à la « requalification » du site du Clos Granier. De nouvelles essences feront leur apparition et côtoieront les arbres remarquables de l'espace boisé classé actuel. La création d'un « jardin des saisons » permettra aux promeneurs d'apprécier le parc tout au long de l'année. Conformément aux suggestions exprimées par les Annemassiens, le parc sera plus « ouvert ». Les deux entrées « historiques » seront conservées et complétées d'entrées secondaires qui favoriseront les flux de circulation en « diagonales ». Ce réaménagement devrait aussi contribuer à la mise en valeur de la Villa du Parc, centre d'art contemporain d'Annemasse.

De nouvelles aires de jeux pour les enfants

Aux 800 m² de l'aire de jeux actuelle succéderont deux espaces :

- une aire de jeux **pour les 2/6 ans**. Elle sera aménagée sur l'espace actuel, dont la surface sera portée à 950 m² (*ouverture prévue pendant l'été 2008*)
- une aire de jeux **pour les 6/12 ans** sera créée à proximité de la Villa du Parc, D'une surface de 800 m², elle accueillera ses premiers enfants *au printemps 2008*.

Quant à la rue Molière, elle deviendra exclusivement piétonne. **Ce cheminement piétonnier permettra de relier la rue de la gare en toute sécurité.**

Protéger les arbres environnants

La zone du Parc, incluse entre la rue Molière et l'aire de jeux, est intégrée dans le périmètre des travaux.

Les arbres abattus pour permettre la réalisation des travaux de terrassement seront remplacés. Aussi, les travaux ayant lieu en bordure de l'espace boisé classé, un dispositif exceptionnel est en place pour assurer la préservation des arbres remarquables environnants :

- **les troncs sont protégés** pour éviter tout arrachement d'écorces
- **des mesures de protection racinaire** ont été prises lors des phases de creusement
- **les arrosages et les aspersion des feuillages sont fréquents** afin d'éliminer régulièrement les poussières de chantier risquant d'asphyxier les feuilles.

Château Rouge Une nouvelle saison détonante !

Emotion, découverte, échange
et surtout DU PLAISIR...

C'est ce que nous promet
la nouvelle saison culturelle
de Château Rouge. Petit
aperçu des incontournables
de l'année qui raviront
tous les publics.

© Marc Vanampelgem

Mano Solo, Jean-Louis Aubert, Abd Al Malik... Ces noms résonnent dans vos têtes pour les avoir maintes fois entendus sur les ondes. Cette année, il ne sera pas nécessaire d'allumer votre poste pour les entendre : Château Rouge les reçoit pour le plus grand bonheur de tous les anémassiens. **Attention, ceci n'est qu'une petite ébauche** de ce qui vous attend dans la programmation 2007 / 2008 du centre culturel ! Les concerts seront nombreux et nous promettons de grandes découvertes !

Dancez maintenant !

Cette saison encore, Château Rouge fera **la part belle à la danse**. Un des événements forts de cette année : *Hymnen*, une œuvre revisitée de Stockhausen dans lequel le Ballet de Lorraine nous propose une vision singulière du monde. Le Centre Chorégraphique National de Rillieux la Pape nous offrira quant à lui une pièce créée en 1981 et qui a fait le tour du monde, *May B*, un chef d'œuvre

de la chorégraphe lyonnaise *Maguy Marin* et l'une des œuvres les plus marquantes de la danse contemporaine.

Un condensé de plaisirs

Quant aux amateurs de théâtre, ils ne seront pas oubliés. Le *Teatro Malandro* dont la présence est toujours une fête se saisira avec brio d'une pièce maîtresse du théâtre contemporain : *Maître Puntilla et son valet Matti*. Et une nouvelle collaboration avec la *Fox Compagnie* et le *Théâtre des Marionnettes* de Genève, marquera le début de l'année 2008 par une **création unique** au service d'un texte incontournable de l'histoire du théâtre : *Le Médecin Malgré Lui*. Il y aura encore : de l'opéra avec la *Flûte enchantée*, du cirque avec *Moulin Cabot*, des humoristes avec *Christian Alévèque*... Sans oublier les résidences de plusieurs artistes dont la *Compagnie Traverses*. Cette saison promet **un vrai condensé de plaisirs**.



© Laurent Philippe

CHÂTEAU ROUGE A L'ÉCOLE

Les enfants sont aussi de la fête !

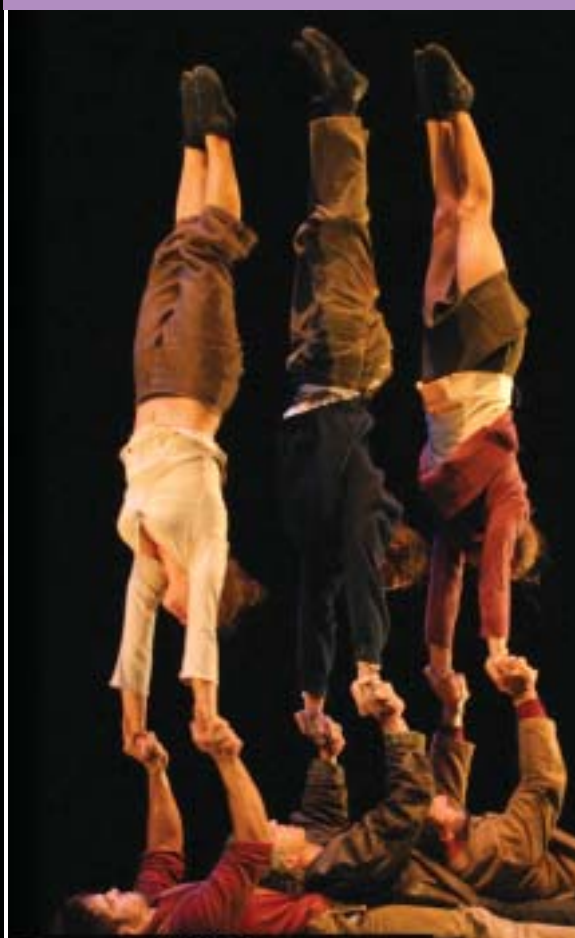
Chaque saison, Château Rouge propose **des actions de sensibilisation aux jeunes**, de la Maternelle à la Terminale, afin de leur permettre la découverte du spectacle vivant.

Le centre culturel propose ainsi aux enseignants et aux élèves d'entrer dans l'un des **six projets suivants** : danse à l'école, chansons au collège, cirque d'images, collégiens



© Vito Mastromarino

en concert, théâtre et écriture et sensibilisation au théâtre de Molière. **Et tout au long de l'année**, de nombreux spectacles à destination des plus jeunes sont programmés à Château Rouge. De *La Reine des Neiges* à *Animale* en passant par *Hors piste*, les enfants, dès 3 ans, ont eux aussi leur programmation !



© Christian Lompech



© Benoit Peverel

**PROGRAMME COMPLET
ET BILLETTERIE CHÂTEAU ROUGE**

04 50 43 24 24

www.chateau-rouge.net

CÔTÉ BIBLIOTHÈQUES

Lire en fête

Du 19 au 21 octobre, la Bibliothèque Municipale Pierre Goy organise, à l'occasion de Lire en Fête, 3 journées de contes et d'écritures ouverts à tous (dès 18 mois). Cette action est menée en partenariat avec les 3 MJC d'Annemasse.

Pour tous ceux qui le souhaitent, un programme alléchant pour petites et grandes oreilles est disponible à la bibliothèque ou consultable sur www.mairie-annemasse.fr

Fête de la Science

Elle se tiendra du 16 au 23 octobre au Complexe Martin Luther King. L'équipe de la bibliothèque et la MJC Romagny animeront des ateliers, expériences, expositions pour tous les publics (enfants, adolescents, adultes) autour de la thématique des « Catastrophes naturelles ».

Ce sera l'occasion de découvrir des catastrophes naturelles locales survenues à Fort l'Écluse, au Salève ou au glacier des Bossons lors d'une conférence de Danielle Decrouez, directrice du Muséum d'histoire naturelle de Genève, le 16 octobre à 20h au Complexe Martin Luther King.



**BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE PIERRE GOY**
04 50 95 89 09

FORUM CULTUREL

Lever de rideau sur la saison culturelle

De 10h à 19h, Shopping Etrembières recevra le samedi 29 septembre 2007, dans le hall du Centre Commercial, la 4^{ème} édition du Forum Culturel Transfrontalier.

Château Rouge, la Villa du Parc centre d'Art Contemporain, le Conservatoire de Musique, la Bibliothèque, les MJC et l'École des Beaux-Arts pour Annemasse, ou encore le Muséum d'histoire Naturelle, le Service culturel Migros, les ateliers d'ethnomusicologie, les spectacles Onésiens pour Genève...

Tous vous accueilleront et vous proposeront de découvrir les programmations culturelles et pédagogiques ainsi que les abonnements et les billets pour les spectacles de votre choix.

Inscrit dans le cadre de la Convention Cadre de Coopération Culturelle signée par les villes de Genève et d'Annemasse, le Forum Culturel Transfrontalier vise à renforcer les échanges culturels entre les deux villes.



© Chris Nash

2^e Happy Garden Party : la Villa du Parc fait sa rentrée

La deuxième édition de la Happy Garden Party lance la rentrée culturelle du centre d'Art Contemporain.

La Villa du Parc centre d'Art Contemporain d'Annemasse organise samedi 15 septembre 2007 (de 11h à 20h) sa deuxième Happy Garden Party. A la préparation et à la mise en œuvre de cette seconde édition : Frédérique Lecerf, plasticienne, chercheuse et commissaire d'exposition. Son œuvre est fondée sur le réenchâtement du monde. Elle pratique l'application de feuilles d'or sur toutes sortes de choses. Mais pour cette journée particulière,

Frédérique Lecerf renonce à l'or pour le rouge : du tapis rouge aux jets d'eau en passant par des jeux de poudre rouge ou une multitude de roses rouges plantées çà et là, ce sera la couleur de la journée. Même la nourriture et les boissons seront colorées pour l'occasion. Aidée par Frank et Olivier Turpin, Olivier Goetz, Skall, Eric Madeleine, Charlemagne Palestine et Marie Aerts, Frédérique Lecerf nous promet une Happy Garden Party festive.

Inscrite dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, cette manifestation ouverte à tous sera l'occasion de découvrir la programmation 2007/2008 de la Villa du Parc et de profiter des visites commentées de l'exposition « Confort # 4 » des artistes Sabina Lang et Daniel Baumann (Suisse).



Confort #4 de Sabina Lang et Daniel Baumann

Plutôt que de concevoir une exposition fondée sur la présentation de différentes œuvres, Sabina Lang & Daniel Baumann ont choisi d'« envahir » les espaces de la Villa du Parc. Ils nous proposent une installation unique et ludique qui modifiera la perception extérieure et intérieure du centre d'art comme la circulation à l'intérieur de celui-ci. Ainsi, ils prévoient de construire un énorme

« tube » en matière plastique, de couleur bleue, souple et gonflable, qui traversera l'ensemble des 300 m² de surface d'exposition, en passant par les portes et les fenêtres du centre. A l'instar de bon nombre d'œuvres signées Lang & Baumann, Confort #4 prend en compte les spécificités architecturales du site. Ce n'est d'ailleurs pas sans humour qu'ils aiment qualifier Confort #4, avec ses boyaux monochromes qui débordent des portes et fenêtres, de mini-Centre Georges Pompidou.



Une ouverture sur l'Europe

Dans le cadre du jumelage liant les 3 villes d'Annemasse, Gaggenau et Sieradz, Annemasse a accueilli du 5 au 8 juillet une centaine de jeunes français, allemands et polonais accompagnés de leurs délégations respectives. Ce fut l'occasion pour tous ces jeunes de vivre concrètement l'Europe à travers des échanges culturels, sportifs et citoyens et d'encourager les amitiés au sein de l'Europe.

Parce que les jeunes sont les futurs ambassadeurs de l'Europe, il semblait logique de réunir nos jeunes annemassiens avec ceux des villes jumelles d'Annemasse pour des Rencontres Européennes.

C'est cet événement qui s'est déroulé à Annemasse en juillet pendant 3 jours. Une centaine de jeunes provenant d'Allemagne, de Pologne et de France, âgés de 14 à 16 ans, se sont retrouvés avec leurs délégations respectives pour des échanges culturels, sportifs et citoyens. L'objectif de ces rencontres : **renforcer l'identité européenne à travers la richesse culturelle et linguistique.** Car encourager les amitiés au sein de l'Europe, c'est créer l'Europe.

Journées découvertes et rencontres sportives

Ces rencontres furent donc l'occasion de faire découvrir notre région aux délégations étrangères. Visite de la Genève internationale et du genevois haut-savoyard, pique-nique au sommet du Salève, défilé dans le centre-ville d'Annemasse, tel a été le programme de la journée de vendredi. En fin d'après midi, Robert Borrel a signé la « **Charte Européenne pour l'égalité des hommes et des femmes dans la vie locale** » en présence de M. Florus, Maire de Gaggenau, de M. Walczak, Président de Sieradz et de l'ensemble des délégations réunies.

Près de 500 spectateurs se sont aussi joints à l'événement à l'occasion du concert organisé au Parc Montessuit. Trois groupes français (TWT), allemand (Tachelles) et polonais (Hasgone) ont animé cette soirée 100% rock.

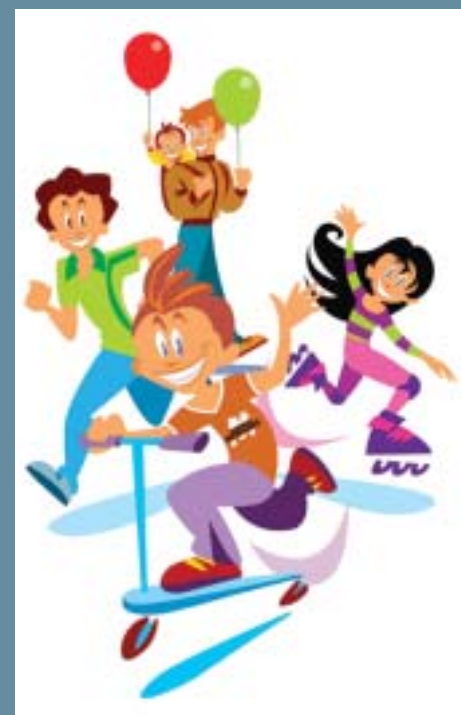
Se découvrir c'est aussi s'affronter à travers le sport. C'est pourquoi la journée du samedi a été consacrée à des épreuves sportives : Futsal, tir, natation, course à pied, tennis, Volley-ball... Bien que la compétition fut amicale, chaque délégation a défendu fièrement ses couleurs. Très bien préparés pour cet événement, les jeunes Annemassiens ont finalement remporté la compétition. Annemasse gardera donc le trophée pendant deux ans et le remettra en jeu en 2009 à Gaggenau.

30 SEPTEMBRE

Virades de l'espoir : donner son souffle à ceux qui en manquent

Après Gaillard et Ville-la-Grand, c'est à Annemasse que se dérouleront les Virades de l'Espoir cette année. Marcher, courir, s'amuser en famille, tel seront donc les activités proposées le dimanche **30 septembre 2007** de 9h à 18h au Complexe Martin Luther King. A cette occasion, enfants, parents, donateurs, établissements scolaires, collectivités locales sont tous invités à rejoindre les Virades.

Au programme de cette grande fête conviviale : des jeux à la fois pour les enfants et pour les adultes, un magicien, de la danse, du dressage de chiens, une foire aux vins, une dégustation d'huîtres-champagne et foie gras et bien sûr l'incontournable lancé de ballons. Chacun est invité à participer à sa façon. Le principe est simple : on peut accomplir un effort physique (marche, course, randonnée,...) parrainé pour financer les kilomètres, afin de donner de manière symbolique un souffle à ceux qui n'en ont pas, ou récolter des dons. **Les fonds réunis sont ensuite affectés à la recherche, aux soins ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie des patients et de leur famille.**



Sensibiliser le public et **collecter des fonds pour vaincre la mucoviscidose**, tel est le leitmotiv des Virades de l'Espoir. Depuis 3 ans, celle du Genevois 74 se joint au reste de la France pour mobiliser tous les acteurs de la lutte contre la Mucoviscidose et ceci lors de cette manifestation consacrée aux loisirs et à la détente.

PROGRAMME COMPLET
www.mairie-annemasse.fr

En Bref

Guide des Loisirs et des Sports

A la recherche d'une information sur un club, les équipements sportifs, les centres de loisirs, les activités de plein air proposées par le **Service Municipal des Sports** ou les ateliers culturels du **Conservatoire de Musique, de l'École des Beaux-Arts** ou des **MJC** ? Envie de découvrir ce que vous propose cette année **l'école des sports** ? Toutes ces informations se trouvent dans le nouveau Guide des Loisirs et des Sports et dans la Plaquette de l'École des sports version 2007/2008. **Ils sont à votre disposition en Mairie.**

SIM Rentrée Scolaire

Pour ceux qui ne le connaissent pas encore, Le Supplément d'Informations Municipales (SIM) Spécial Rentrée Scolaire, c'est un **condensé d'informations sur les prestations scolaires** proposées aux familles (Restauration Scolaire, Centre de Loisirs...), les activités culturelles et sportives, les vacances scolaires, les aides financières de la Ville... Distribué à tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires, **il reste à votre disposition en Mairie, dans les bibliothèques, les MJC...** A ne manquer sous aucun prétexte pour bien démarrer l'année.



Forum des sports Coup d'envoi de la **saïson sportive**

Pour la 4^{ème} année consécutive, le Forum des Associations Sportives, organisé par l'Office Municipal des Sports (OMS), accueillera des sportifs aguerris ou en devenir le samedi 15 septembre de 10h à 18h au Complexe Martin Luther King.

Alpin Français (CAF) et bien d'autres encore... Et parce que cette **rentrée sportive 2007 est marquée par l'ouverture d'une partie de la Maison des Sports**, le Forum présentera la structure et son fonctionnement.

Ce coup d'envoi de la saison sportive est également l'occasion de féliciter les performances réalisées par certains de nos représentants lors de la saison passée : **Laurie Schlewer** a été sacrée Championne de France N2 de natation, **l'équipe 3 Dames** du Tennis Club du Salève est Championne de 1^{ère} division, **l'équipe féminine senior** de Tir à l'arc a obtenu sa sélection pour les Championnats de France et **l'équipe 1 Dames** du Tennis Club du Salève accède en National 4.

A tous, nous souhaitons une année 2007/ 2008 riche en victoires !

Atout Jeunes

Pour vous inscrire dans des clubs sportifs ou à des activités pratiquées à l'année dans les MJC, ayez le réflexe Atout Jeunes ! L'Atout Jeunes est une réduction à destination des jeunes annemassiens **(de 0 à 17 ans)**. Son montant est calculé en fonction du Quotient Familial et peut atteindre 69 Euros. Le retrait de l'Atout Jeunes se fait en Mairie **(Service Jeunesse)** en présentant : une pièce d'identité de l'enfant, un justificatif de domicile, le dernier avis d'imposition de la famille. Une attestation sera établie au nom de l'enfant. Les inscriptions aux activités et les réductions accordées se font ensuite **auprès de chaque structure sur présentation de l'attestation.**



Tir à l'arc, vélo, escalade... Cette année encore, les disciplines représentées seront nombreuses, offrant au public un large choix d'activités. Pas moins de 25 des plus importants clubs sportifs annemassiens seront au rendez-vous.

L'objectif de cette manifestation : **faire connaître les clubs à un public de plus en plus large.** Lieu d'échanges et de rencontres, le Forum des Associations sera l'occasion pour les annemassiens de participer tout au long de la journée à des démonstrations, des initiations et de s'inscrire à de multiples activités. Ce sera également la possibilité pour les clubs de proposer du matériel (en bon état) lors d'une bourse aux articles de sports. Seront présents à cette bourse le Vélo Club d'Annemasse, la 1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc, le Triathlon du Salève, le Club



ANNEMASSE PRATIQUE

Les permanences des élus de la Majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'Hôtel de Ville.

Pour être reçu, il suffit de se **présenter à l'accueil de l'Hôtel de Ville.**

CONSEIL MUNICIPAL : les jeudis **20 septembre** et **18 octobre 2007**. Salle du Conseil - **18h30**

Hôtel de Ville 04 50 95 07 00
www.mairie-annemasse.fr

Lundi, Mercredi, Jeudi : **9h-12h / 13h30-17h**

Mardi : **9h-12h / 15h-18h**

Vendredi : **9h-17h sans interruption**

Samedi : **9h-12h**

- | | |
|---|------------------------------------|
| ■ Bibliothèques : | ■ Caisse d'Allocations Familiales |
| - Centrale | 0820 25 74 10 |
| 04 50 95 89 09 | ■ Mission Locale |
| - Jeunesse | 04 50 95 20 50 |
| Perrier | ■ ANPE |
| 04 50 37 74 12 | 04 50 37 27 08 |
| Romagny | ■ ASSEDIC |
| 04 50 38 97 04 | 08 11 01 01 74 |
| ■ Conservatoire de Musique d'Annemasse | ■ Maison de la Justice et du Droit |
| 04 50 84 23 20 | 04 50 84 06 70 |
| ■ École des Beaux-Arts du Genevois | ■ Déchetterie des Grands Bois |
| 04 50 37 21 89 | 04 50 38 04 62 |
| ■ Château Rouge (Billetterie) | |
| 04 50 43 24 24 | |
| ■ Villa du Parc Centre d'art contemporain | ■ Police secours 17 |
| 04 50 38 84 61 | ■ SAMU 15 |
| ■ Complexe Martin Luther King | ■ Pompiers 18 |
| 04 50 87 12 83 | ■ Commissariat |
| ■ Piscine Municipale | 04 50 95 44 50 |
| 04 50 92 08 40 | ■ Police Municipale |
| ■ Médiateurs de Nuit | 04 50 87 04 80 |
| 04 50 92 16 16 | ■ Gendarmerie Annemasse |
| | 04 50 92 11 66 |
| ■ MJC Centre | ■ Hôpital Annemasse Ambilly |
| 04 50 92 10 20 | 04 50 87 47 47 |
| ■ MJC Romagny | ■ Clinique de Savoie |
| 04 50 92 64 97 | 04 50 95 41 41 |
| ■ Centre Social MJC Sud | ■ SOS Enfance maltraitée |
| 04 50 37 74 10 | 119 * |
| ■ Office Municipal des Sports | ■ Accueil des sans-abri |
| 04 50 92 87 45 | 115 * |
| | ■ Centre antipoison (Lyon) |
| ■ 2C2A | 04 72 11 69 11 |
| 04 50 87 83 00 | ■ SIDA info-service |
| ■ Office de Tourisme | 0800 840 800 * |
| 04 50 95 07 10 | ■ Dépannage EDF |
| ■ Sécurité Sociale | 0810 33 30 74 |
| 0820 90 41 24 | ■ Dépannage GDF |
| | 04 50 37 72 72 |

* Appel gratuit et anonyme

Médecin, infirmière et pharmacie de garde à partir de 20h, dimanches et jours fériés, s'adresser au **Commissariat par téléphone.**

IL FAUT AIMER ANNEMASSE...

Une compilation des derniers écrits et déclarations de l'opposition municipale montre une volonté systématique de dénigrer la ville. On peut, certes, critiquer, contester, s'opposer ; c'est le sens même du débat démocratique. On peut aussi proposer. Mais ce n'est pas le plus facile. Pour cela, il faut de la constance dans le travail, être présent et actif dans les commissions municipales et avoir une maîtrise des dossiers. Ce n'est pas le choix fait par les élus de l'opposition et nous le regrettons.

Quelques exemples pris dans les articles de Tribune Libre du JIM et dans les déclarations faites au Conseil Municipal : « Annemasse aurait le taux de chômage le plus élevé du département » ; « la ville serait reléguée au statut de « simple unité urbaine » ; la municipalité « fabriquerait des pauvres » pour satisfaire son « ambition du social à tout prix » en construisant du « logement social à tout va » pour « tous les migrants », quitte à faire un « Sarcelles-sur-Annemasse » avec « un nouveau Perrier en ville ». Merci pour les habitants du Perrier. Ils apprécieront le mépris dans lequel semble les tenir l'opposition en décidant qu'ils n'habitent pas « la ville »...

Mais arrêtons-là. Trop, c'est trop ! Rétablissons quelques vérités simples :

LE CHOMAGE. Les chiffres sont là. En 1 an, c'est sur Annemasse et sa région que la baisse est la plus forte (- 18 %) grâce, certes, à la hausse du nombre de frontaliers mais aussi du nombre d'emplois créé sur France. Annemasse compte aujourd'hui moins de 7% de chômeurs, soit 1% de moins que le chiffre national. C'est encore trop. Celui qui n'a pas de travail se moque bien des chiffres. Mais c'est une action de longue haleine qui associe au contexte général les efforts des collectivités locales pour maintenir une économie dynamique et favoriser l'accès à l'emploi dont la Charte de la Diversité, signée par de nombreuses entreprises, est la récente illustration.

LE LOGEMENT. Que fait-on face aux 2500 demandes de logement non satisfaites sur l'agglomération ? Que répond-on à ces demandeurs qui sont le jeune couple qui s'installe ; celui qui attend un enfant ; la jeune femme qui se retrouve seule avec ses enfants ; le salarié qui vient de trouver un emploi dans une entreprise annemassienne... Ce sont nos voisins. Pour eux, nous avons fait un choix : chaque fois que 4 logements se construisent, 1 doit être accessible à tous donc aidé. Nous avons aussi obtenu l'engagement des communes voisines pour rattraper progressivement leur retard et atteindre le seuil de 20 % de logements sociaux.

DES PROJETS AMBITIEUX POUR UNE VILLE QUI DOIT MAITRISER SON DÉVELOPPEMENT. Quand nous « arrachons » le financement français du CEVA, nous savons qu'Annemasse deviendra la 2^{ème} gare de Genève et la 1^{ère} de la Haute-Savoie du Nord ; que le quartier Étoile Annemasse-Genève sera un lieu exceptionnel de développement économique, culturel et international. C'est là que seront entre autres les emplois de demain pour nos enfants. Avec la construction du quartier « Chablais-Gare », c'est une ville rénovée, vivante, à l'architecture agréable et remarquable, qui se dessine. En même temps, nous voulons des espaces de respiration plus importants, en redonnant la surface des 3 places aux habitants, en créant des liaisons douces et vertes dans la ville, en favorisant l'activité commerciale du centre-ville, en donnant la priorité aux transports en commun.

Oui, nous voulons une ville dont les habitants sont fiers, une ville qui attire les investisseurs économiques, qui crée de l'emploi, qui permette de se loger. Une ville où tous et chacun trouvent leur place pour vivre ensemble. Une ville que l'on aime !

Pour les élus de la majorité Christian Dupessey, Maire-Adjoint
Pour nous joindre et travailler avec nous à l'avenir d'Annemasse : **06 32 88 49 71**
www.annemasse-ensemble.fr

CONTACT

Association des élus majoritaires d'Annemasse
Hôtel de Ville
74100 Annemasse

A nos lecteurs

Conformément à la loi, les quatre groupes minoritaires du Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression dans chaque parution du JIM. Aussi, dans le souci de préserver une égalité de traitement, nous rappelons à nos lecteurs que cette page d'expression politique doit être équitablement répartie et que chacun des groupes dispose donc d'un quart de page. Le Comité de Rédaction

Groupe UMP & Groupe Nouveau Centre PSLE

La culture est aux ordres.

Nous pensons que la culture est essentielle. Et si nous pensons qu'elle l'est, si nous pensons que les efforts nécessaires doivent être partagés par toute l'agglomération, et que Château Rouge est un équipement de dimension intercommunale, nous pensons aussi que le sectarisme ne doit pas trouver place dans son organisation. Le 25 juin dernier, l'élection du Conseil d'Administration de l'association Château Rouge s'est déroulée.

Les camarades-conseillers municipaux sont venus en force, munis de pouvoirs, autour de leur leader transversal, M. DUPESSEY.

Ils sont venus avec une mission simple : porter leurs suffrages sur une candidate surprise, mais « maison ». En prime, ils évinçaient Robert Déprez, qui a pourtant toujours marqué un intérêt pour la culture. Mais, il n'est pas du sérail, et pire encore, il est de la majorité présidentielle.

On va donc rester dans ce mausolée entre gens de bonne compagnie, entre camarades, et on va élire à la présidence une vraie fidèle. Chez eux, chez la majorité municipale, cela s'appelle l'ouverture. Dans ce contexte, la mascarade de l'élection du 25 juin dernier revêt un caractère éminemment politique. Elle signe la pratique réelle de la démocratie de nos conseillers municipaux d'extrême gauche et de gauche.

Une annexe dispendieuse...

Château Rouge peut ainsi rester une annexe dispendieuse de la majorité municipale. Château Rouge, c'est en termes de budget 1,8 millions d'euros de subvention annemassienne (dont une partie est restituée sous forme de redevance), 1,8 millions pour 1294 abonnés environ, soit, selon un calcul basique 1 391,04 euros par abonné et si on ne prend que les 254 annemassiens c'est 7 086,61 euros par abonné.. Impressionnant. Les minables intrigues politiques dans un tel contexte manifestent assez que cet effort du contribuable annemassien est détourné de ses fins légitimes pour servir au calcul politique. Se pose quand même la question de savoir si cet effort culturel est destiné à tous ou simplement à un public, comment dire, averti ou spécialisé. Il est vrai que la programmation a un caractère plutôt élitiste. Vous n'y verrez que rarement des pièces de boulevard ou de la variété. La subjectivité politique doit avoir horreur de telles vulgarités. Or, nous, nous voulons un accès de tous, on écrit bien de tous, à la culture, une culture qui ne peut être le monopole d'une faction, même badigeonnée en rose ou en rouge par Château interposé.

Pourquoi le PLU ?

Nous avons voté contre le PLU qui cristallise cette vision fossilisée d'un futur qui ne se décline qu'en termes de « plus », plus de béton, plus de densité. Annemasse est déjà la ville la plus dense du département et le seul rêve du conseil municipal, c'est de bondir vers de nouveaux sommets, notamment pour la hauteur des immeubles. La recherche de la qualité comme de l'harmonie restera... à la porte. Nous avons voté contre le PLU parce qu'il est ringard, parce qu'il repose sur des projets vieux de 30 ans - s'ils n'ont pas été réalisés depuis, comme les 3 Places, pourquoi le seraient-ils davantage maintenant ? -, parce qu'il bétonne la ville et, plus particulièrement, le centre ville, parce qu'il ne se projette pas dans l'économie à venir...

Pire ! Le PLU est en discordance avec les projets voisins, certes d'une autre envergure que ceux d'Annemasse, mais qui pourraient sans doute profiter aussi à Annemasse. A l'heure où tous les élus réfléchissent à une prochaine communauté d'agglomération, cette concurrence rageuse soulevée par le maire d'Annemasse et ses invectives en guise d'argument, sont inquiétantes et improductives.

Il est temps de changer.

Les élus de l'opposition municipale

MNR

Le MNR,
sollicité, n'a pas souhaité
s'exprimer

FN

Le FN,
sollicité, n'a pas souhaité
s'exprimer

CONTACT

Groupe UMP

Marie-Pierre Berthier / Pascale Mayca
Philippe Marcille
mpberthier@wanadoo.fr

CONTACT

Groupe Nouveau Centre PSLE

Jean-Pierre BENOIST
psle.annemasse@free.fr

AnnemasseEnPhoto

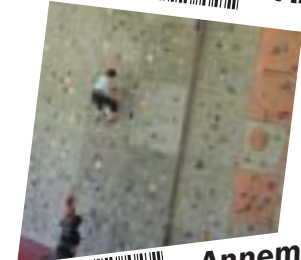
DU 5 AU 8 JUILLET 2007

DU 5 AU 8 JUILLET 2007

AnnemasseEnPhoto

JUIN JUILLET 2007

AnnemasseEnPhoto



4

5



JUIN JUILLET 2007

AnnemasseEnPhoto



9

10



11



12

1 à 8 - Du 5 au 8 juillet. Une centaine de jeunes français, allemand et polonais accompagnés de leurs délégations respectives se sont réunis à Annemasse à l'occasion des Rencontres Européennes pour des échanges culturels, sportifs et citoyens. (Voir article page 16).

9-20 juin. Le gymnase du Beulet a été démolé. En lieu et place sera bâti un nouveau gymnase de plus 1200 m² qui devrait ouvrir ses portes en 2008. Quant à la Maison des Sports proprement dite et aux trois salles omnisports, elles seront livrées dès le mois d'octobre 2007.

10 - 6 juillet. L'assemblée générale des Jardins Familiaux a permis de rassembler l'ensem-

ble des citadins-jardiniers autour d'un verre de l'amitié. Au cours de l'été, un jury a parcouru les parcelles afin de désigner les dix lopins les mieux entretenus. La remise des prix est prévue le 19 septembre.

11 - 10 juillet. Robert Borrel a lancé la construction du parking souterrain Montesuit en donnant lui-même le premier coup de pelle. C'est au 2^e semestre 2008 que le parking accueillera ses premiers visiteurs.

12 - 17 juillet. Organisé dans le cadre des Musical'été, le Concert consacré à la nouvelle scène lémanique a offert une soirée 100% rock aux Annemassiens.

SEPTEMBRE

Samedi 15

Lire page 17

FORUM

DES ASSOCIATIONS

Complexe Martin Luther King

Du 14 septembre au samedi 10 novembre

CONFORT#4

Lire page 15

Exposition

Villa du Parc centre d'Art Contemporain

Samedi 22

RENCONTRE D'AUTEUR

avec Sashi Tharoor

Bibliothèque Municipale Pierre Goy - 18h

Samedi 29

MORIARTY

Concert

Château Rouge - 20h30

OCTOBRE

Jeudi 4 et vendredi 5

MAITRE PUNTILA ET SON VALET MATTI

Théâtre

Château Rouge - 19h30 / 20h30

Du 15 au 21

SEMAINE NATIONALE
DES PERSONNES AGÉES

Du 16 au 23

FÊTE DE LA SCIENCE

Lire page 15

Complexe Martin Luther King

Du 19 au 21

LIRE EN FÊTE

Lire page 15

Bibliothèque Municipale Pierre Goy



Pour imprimer le JIM,
la Ville d'Annemasse a choisi un imprimeur
respectueux de l'environnement.

